

En ce moment

[Cazeneuve \(encore\) en Normandie](#)

[Avis de tempête : la Normandie en alerte](#)

## La Normandie oubliée d'une nouvelle offre SNCF. Pour les usagers « une discrimination inacceptable »

La Normandie est la grande oubliée du nouveau dispositif de la SNCF, TGV Max, présenté le 25 janvier 2017. Après le président de Région, ce sont les usagers qui montent au créneau.

Mise à jour : 03/02/2017 à 08:13 par Manon Loubet



Les usagers de la SNCF déplorent l'absence d'une nouvelle promotion pour les trains Intercités de Normandie.  
(Photo d'illustration © Normandie-actu)

Samedi 28 janvier 2017, à **Avranches (Manche)**, l'Association pour la Défense et la Promotion du Chemin de fer et de l'intermodalité dans l'ouest de la Région Normandie (ADPCR) a interpellé la **SNCF** au sujet de la nouvelle offre SNCF « TGV Max ».

> **LIRE AUSSI** : [La Normandie grande oubliée d'une nouvelle offre SNCF : Hervé Morin monte au créneau](#)

### « Une discrimination inacceptable »

Mercredi 25 janvier 2017, la SNCF a présenté sa nouvelle offre à destination des jeunes, de 16 à 27

ans : « TGV max ». Pour 79 euros par mois, cet abonnement donne un accès illimité aux TGV et certains trains Intercités (ceux pour qui la réservation est obligatoire)... mais pas ceux de Normandie.

“ Contrairement à toutes les autres régions françaises, la Normandie, n’ayant ni TGV (sauf un A/R Le Havre-Marseille) ni Intercités à réservation obligatoire, se trouve de fait complètement exclue de cette offre, écrivent les usagers dans un communiqué. Il s’agit là d’une discrimination inacceptable dont sont victimes les jeunes normands utilisateurs des lignes en direction de Paris. ”

> **LIRE AUSSI** : [SNCF. La Région Normandie va investir près d’un milliard d’euros dans ses trains Intercités](#)

Pour les voyageurs, associer cette offre aux seuls trains à réservation obligatoire est « une fausse bonne raison ». L’ADPCR rappelle que les autres offres à petit prix imposent l’obligation d’une réservation, « ce qui est tout à fait possible et déjà le cas pour l’ensemble des Intercités normands alors qu’ils sont à réservation facultative ».



La carte montre clairement que la Normandie ne fait pas partie du dispositif. (Capture d'écran du site SNCF)

## Les usagers demandent l'équité

Pour les usagers normands, cette exclusion ressemble donc à « une mesure de rétorsion à l'égard de la région », qui prenant à terme la gestion des trains d'équilibre du territoire (TET) normands, a choisi le maintien de la réservation facultative.

> **LIRE AUSSI** : [SNCF. Grosse galère entre la Normandie et Paris et jusqu'à 4h de retard, mercredi 28 décembre](#)

L'ADPCR est favorable à toute politique de prix incitatif permettant « le retour d'une clientèle perdue

suite à la dégradation continue de la qualité du service de nos trains ».

Les usagers demandent au président de région Hervé Morin d'intervenir auprès du Premier ministre et du président de la SNCF « pour qu'un minimum d'équité avec les autres régions françaises soit rétabli au plus vite ».

---

Manon Loubet - [» Nous contacter](#)

---